Monitoring aux frontières

PROJET 21

Tendances clés - Avril 2026

Tchad - Urgence Soudanaise

L'analyse comparative des résultats du monitoring aux frontières entre mars et avril 2026 met en évidence plusieurs évolutions dans les dynamiques d'arrivées, les profils de déplacement et les risques de protection signalés par les ménages nouvellement arrivés au Tchad. Si les tendances générales confirment la prédominance des facteurs sécuritaires dans les mouvements de population, les données révèlent également une concentration accrue des flux dans certaines zones d'entrée ainsi qu'une intensification des risques de protection au cours du déplacement.

Flux transfrontaliers

Les activités de monitoring aux frontières ont permis d'interroger 960 ménages (2235 individus) en mars 2026, contre 980 ménages (2581 individus) en avril 2026, traduisant une légère augmentation du volume d'entretiens (+20 ménages). La répartition géographique des arrivées met en évidence une évolution des dynamiques entre les principaux points d'entrée. En mars, les flux se concentrent principalement dans l'Ennedi Est (45%), suivi de l'Ouaddaï (36%) et du Wadi Fira (20%). En avril, la configuration évolue avec une prédominance de l'Ouaddaï (43%), suivi de l'Ennedi Est (28%) et du Wadi Fira (29%), tandis que le Sila demeure marginal (0%).

Ces évolutions traduisent un **rééquilibrage des flux entre les principaux points d'entrée**, marqué par une baisse relative de la concentration dans l'Ennedi Est au profit des provinces du Ouaddaï et du Wadi Fira.

Mobilité des ménages

En mars 2026, 36% des ménages ont déclaré avoir des membres de leur famille restés au Soudan. Cette proportion augmente en avril (42%), indiquant une intensification des situations de séparation familiale. Les raisons associées à ces séparations évoluent. En mars, elles étaient principalement liées au manque de moyens de déplacement (76%), suivi de la décision volontaire de rester (11%) et de la crainte d'arrestations arbitraires (9%).

En avril, le manque de moyens de déplacement reste dominant mais diminue (65%), tandis que les décisions volontaires de rester progressent nettement (29%). La crainte d'arrestations arbitraires recule (4%). Ces évolutions indiquent que **les séparations familiales restent largement liées à des contraintes logistiques**, tout en étant de plus en plus **influencées par des choix stratégiques des ménages**.

Motifs de déplacement

L'insécurité liée au conflit armé demeure le principal facteur de déplacement, avec une **légère baisse entre mars et avril (57% → 56%)**. Les **persécutions reculent également (38% → 35%)**, tout en restant un facteur important de départ.
La **fuite à titre préventif progresse légèrement (1% → 2%)**, tandis que les déplacements liés au **manque d'accès aux opportunités économiques et aux services de base augmentent (2% → 5%)**, bien qu'ils demeurent secondaires.
Dans l'ensemble, ces tendances confirment que les déplacements restent **principalement motivés par des menaces sécuritaires**, avec des dynamiques toujours dominées par le conflit, malgré une légère diversification des facteurs secondaires.

Exposition aux violations

La proportion de ménages déclarant avoir subi au moins une violation des droits humains reste stable à un niveau élevé (62% en mars contre 62% en avril). La typologie des incidents évolue :

- Extorsions de biens : 30% → 22%, en baisse ;
- Agressions physiques : 24% → 27%, en hausse ;

D'autres risques, tels que les taxes illégales (4% → 11%), enregistrent une augmentation notable.
Ces tendances indiquent que, malgré une stabilité du niveau global d'exposition, **l'environnement de déplacement reste fortement exposé aux abus,** avec une évolution des formes de risques, marquée notamment par une **hausse des agressions physiques et des taxes illégales**.